



DECISION DU MAIRE

SF/N°10-22-2426

Objet : Révision des tarifs de la régie de recettes « Enfance » - restauration scolaire, périscolaire et Centre de Loisirs

Le Maire de la Ville de Pézenas,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-20 et L212-21,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 17 Juillet 2020, déléguant au Maire une partie de ses attributions pour la durée du mandat,

Vu l'arrêté du Maire en date du 21 Juillet 2020 portant délégations de fonctions et de signatures à Monsieur René Verdeil,

Vu la décision du Maire en date du 20 juin 2018 modifiant l'arrêté du 23 Juillet 2015 portant création de la régie Enfance,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 21 juillet 2022 autorisant le Maire à signer la convention triennale avec l'Etat relative à la tarification sociale des cantines,

Considérant qu'il convient de réviser les tarifs des droits de la restauration scolaire, du périscolaire et du Centre de Loisirs à compter du 7 novembre 2022

DECIDE

A partir du 7 novembre 2022, les tarifs de la régie Enfance sont modifiés comme suit :

Article 1 – Centre de Loisirs :

Tarif journée avec repas - Piscénois					
Quotients Familiaux CAF (CAF partenaires)	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
0-600	9,20 €	17,70 €	24,10 €	30,50 €	36,10 €
601-800	9,30 €	17,85 €	24,20 €	30,60 €	36,20 €
801-1000	14,90 €	28,90 €	40,90 €	52,80 €	63,90 €
1001-1500	15,00 €	29,00 €	41,00 €	53,00 €	64,00 €
1501-2000	16,40 €	32,00 €	45,40 €	59,00 €	71,60 €
Supérieur à 2 000	16,50 €	32,10 €	45,70 €	59,20 €	72,00 €

Tarif journée sans repas - Piscénois					
Quotients Familiaux CAF (CAF partenaires)	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
0-600	6,10 €	11,50 €	14,80 €	18,10 €	20,60 €
601-800	6,20 €	11,60 €	14,90 €	18,20 €	20,70 €
801-1000	11,20 €	21,60 €	29,90 €	38,30 €	42,90 €
1001-1500	11,30 €	21,70 €	30,00 €	38,40 €	43,00 €
1501-2000	11,90 €	23,00 €	32,00 €	41,00 €	49,00 €
Supérieur à 2 000	12,00 €	23,10 €	32,10 €	41,10 €	49,40 €

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 10/10/2022

Affiché le

ID : 034-213401995-20221010-DEC_10_22_2426-AU

Tarifs demi-journée avec repas	
Quotients Familiaux CAF (CAF partenaires)	Tarifs
0-600	6,10 €
601-800	6,20 €
801-1000	9,30 €
1001-1500	9,40 €
1501-2000	10,40 €
Supérieur à 2 000	10,50 €

Tarifs demi-journée sans repas	
Quotients Familiaux CAF (CAF partenaires)	Tarifs
0-600	3,00 €
601-800	3,10 €
801-1000	5,70 €
1001-1500	5,80 €
1501-2000	5,90 €
Supérieur à 2 000	6,00 €

Tarifs majorés pour non réservation - Piscénois	Tarifs
Tarif unique demi-journée non réservée	8,40 €
Tarif unique demi-journée avec repas non réservée	13,70 €
Tarif unique journée non réservée avec repas	24,20 €

Tarifs Centre de Loisirs Sans Hébergement - Non Piscénois	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
Journée avec repas	26,60 €	53,10 €	79,80 €	106,30 €	133,00 €
Journée sans repas repas	18,90 €	37,80 €	56,70 €	75,60 €	94,50 €

Tarifs Centre de Loisirs Sans Hébergement - Non Piscénois	1 demi-journée
Demi-journée avec repas	17,10 €
Demi-journée sans repas	9,50 €

Tarifs majorés pour non réservation Non Piscénois	Tarifs
Tarif unique demi-journée non réservée	12,60 €
Tarif unique demi-journée avec repas non réservée	23,10 €
Tarif unique journée non réservée avec repas	35,70 €

Tarifs sorties exceptionnelles	Tarifs
Piscénois	2,00 €
Non piscénois	5,00 €

Article 2 – Accueils de Loisirs Périscolaires :

Quotients familiaux CAF (CAF partenaires)	Matin	Midi	Soir
0-600	0,30 €	0,40 €	0,50 €
601-800	0,30 €	0,40 €	0,50 €
801-1000	0,40 €	0,50 €	0,60 €
1001-1500	0,45 €	0,55 €	0,65 €
1501-2000	0,50 €	0,60 €	0,70 €
Supérieur à 2001	0,50 €	0,60 €	0,70 €

Article 3 – Restauration scolaire :

Tarifs Restauration scolaire - Piscénois	
Quotients Familiaux CAF (CAF partenaires)	Tarifs
0 - 600	1,00 €
601-800	3,00 €
80 -1000	3,00 €
1000-1500	3,50 €
1501-2000	4,50 €
Supérieur à 2001	4,90 €
Repas non réservé	7,30 €

Tarifs Restauration scolaire - non Piscénois	
	Tarifs
Tarif unique	7,30 €
Repas non réservé	10,00 €

A Pézenas, le 06 octobre 2022

Le Maire,
Armand RIVIERE

